

AEP : L'amélioration du service public, axe prioritaire du gouvernement

Dossier de la rédaction de H2o
February 2020

Intervenant lors de l'ouverture des travaux de la Réunion des cadres supérieurs de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger et de Tipaza (SEAAL), le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a indiqué que l'amélioration du service public en matière d'accès à l'eau potable constituait pour le nouveau gouvernement un "axe majeur et prioritaire", qui englobe, a-t-il précisé, "aussi bien la satisfaction des citoyens consommateurs et/ou usagers, que l'amélioration notable et substantielle des indicateurs de gestion technique et commerciale." Évoquant les carences qui subsistent encore en matière de distribution d'eau potable notamment dans certaines communes d'Alger, le ministre a soutenu que les résultats de cette forme d'organisation (gestion intégrée de l'eau potable et d'assainissement) ont été tout de même "probants" dans les trois métropoles concernées, à savoir Alger et Tipaza réunies, Constantine et Oran. Les résultats de cette démarche plaident en faveur de "sa duplication au niveau d'autres grandes villes du pays ainsi que de celles adossées à des systèmes hydrauliques complexes", a-t-il également fait observer. Faisant le bilan de la politique de la gestion intégrée des eaux et de l'assainissement, M. Berraki a cité notamment la disponibilité de l'eau H24, la généralisation de la tarification, le renouvellement des conduites, la mise en place de branchements neufs, l'amélioration de la qualité des eaux ainsi que de l'efficacité des stations d'épuration (STEP) dans le traitement des eaux usées. S'agissant des lacunes qui sont toujours enregistrées, elles concernent, a-t-il signalé, une production parfois surabondante, la progression lente du rendement technique, la proportion élevée des eaux non facturées, les délais moyens de réparation des fuites, la faible consommation des crédits d'équipement et le ratio des coûts de fonctionnement par rapport au chiffre d'affaires réalisés, jugé toujours élevé.

S'adressant toujours aux managers de la SEAAL, le ministre des Ressources en eau a noté que le gouvernement avait reconduit l'accord de partenariat avec le groupe Suez malgré la conjoncture économique en tenant compte de "l'expertise de cette société dans les différents métiers de l'eau et de sa maîtrise des techniques, ainsi que les processus les plus modernes dans ce domaine." Dans ce contexte, il a annoncé l'ouverture prochaine de l'école nationale de gestion de l'eau et de l'assainissement (ENGEA) en vue de renforcer l'appareil de formation et de perfectionnement du secteur et d'offrir des conditions pour faciliter les transferts de savoir-faire. Détenue respectivement par l'Algérienne des Eaux (40 %), l'Office national de l'assainissement (30 %) et la SEAAL (30 %), cette école contribuera à une "offre de formation performante, complémentaire, pluridisciplinaire et ininterrompue sur les durées des carrières professionnelles en combinant les formations supérieures en hydraulique, la formation des agents concernés par une convention en cours avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les actions de perfectionnement menées au niveau des centres ADE et ONA, les formations qualifiantes ainsi que sur les formations pointures et la carte", a encore précisé M. Berraki. De son côté, le directeur général de la SEAAL, Brice Cabibel, a fait état, lors de son intervention, d'un bilan "satisfaisant" dans le cadre du partenariat engagé par l'ADE et le groupe Suez depuis l'année 2006, citant notamment la formation de 600 cadres managers, la distribution de l'eau potable H24, depuis 2010 au niveau de l'ensemble des communes d'Alger, et depuis juillet 2018 dans la wilaya de Tipaza, ainsi que l'opération d'assainissement des eaux usées, passée d'une capacité de traitement de 265 000 équivalant habitants en 2006 à plus de 3 millions équivalant habitants en 2019.

L'autre préoccupation soulevée lors de cette rencontre porte sur le traitement de la boue issue des stations d'épuration des eaux usées, dont les quantités stockées ne cessent d'augmenter pour occuper une surface de 45 000 mètres carrés, soit l'équivalent de 10 terrains de football, a tenu à signaler le directeur d'assainissement de la SEAAL, Rida Boudab. À ce sujet, le ministre des Ressources en eau a annoncé, à l'APS, en marge des travaux de la conférence, la création prochaine d'une filiale qui sera chargée de gérer l'activité de traitement de la boue issue des stations d'épuration des eaux usées, en coordination avec les départements ministériels de l'Environnement et de l'Agriculture dans l'objectif de valoriser les boues pour de multiples usages en tant que combustible et engrais.

Algérie Presse Service (Alger) - à l'Africa